



## "La paraffine n'est pas un produit toxique"

La paraffine, graisse minérale dérivée de pétrole, repêchée ces trois derniers jours au large de Porto-Vecchio, a révélé après analyse de "très faibles quantités" de solvant. "Tant que le produit reste à l'air libre, ces traces n'impliquent pas de mesures particulières", indiquait mardi dans un communiqué la préfecture maritime de Toulon.

Pas de quoi donc, représenter un danger pour la santé des baigneurs ou de la faune marine, assurait hier le lieutenant de vaisseau du centre d'expertises pratiques de lutte antipollution (CEPPOL). "Cette substance est identique à celle utilisée pour les bougies. C'est comme tout, il ne faut pas en ingérer des

grosses quantités, ce ne serait pas bon, mais ce n'est pas un produit toxique dangereux en soi et cette paraffine ne représente pas un danger majeur pour la faune et la flore marine."

Les amas jaunes collants qui se sont déposés le long des plages de Porto-Vecchio ont depuis été nettoyés par les services de la commune et ne devraient plus perturber les baigneurs. Reste à savoir d'où peut bien provenir cette pollution... C'est toute la lumière que devront faire les deux enquêtes, administratives et judiciaires, ouvertes réciproquement par la gendarmerie maritime, mandatée par le préfet de la Méditerranée et la juridiction littorale spécialisée.

**N. A.**